



► **Communiqué de presse**

FAUSSES ACCUSATIONS D'ANTISÉMITISME : PROTÉGEONS LES COLLÈGUES

Le **SNALC** a été horrifié de l'emballement médiatique qui s'est produit suite à une rumeur concernant l'épreuve du grand oral. Sur la base de rien, des jurys d'examen ont été non seulement soupçonnés d'antisémitisme, mais également traités comme si les accusations étaient déjà avérées, avant même l'enquête diligentée par la ministre. Une élue de la nation n'a par exemple pas hésité à déclarer (nous citons) : « il y a une gangrène antisémite, notamment dans l'Éducation nationale ».

Le **SNALC** rappelle que l'École est aujourd'hui le principal rempart contre l'antisémitisme, comme elle l'est contre toutes les formes de discrimination. Nos collègues continuent d'enseigner coûte que coûte le génocide des Juifs, qui est un élément essentiel des programmes d'histoire.

Sans surprise, et comme le prévoyait le **SNALC**, l'enquête a lavé nos collègues de tout soupçon, et n'a fait que révéler ce que nous savions déjà, à savoir que le grand oral est une épreuve qui dysfonctionne tant dans sa préparation que dans son évaluation. Sauf à en réformer drastiquement le fonctionnement et le contenu, et à allouer les moyens horaires et humains pour y préparer nos élèves, le **SNALC** en demande aujourd'hui la suppression.

Le **SNALC** rappelle également l'importance de l'anonymat des examinateurs dans les examens nationaux. C'est ce dernier qui a évité à nos collègues une mise en danger de leur personne.

Paris, le 12 juillet 2024

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr